

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service de l'Environnement
Unité Gestion des Risques

ARRAS, le **15 JAN. 2019**

Affaire suivie par :
Valérie Ziolkowski : 0321229062

à
destinataires in fine

OBJET : Réunions PPRi de la Liane

Un partenariat mis en place entre la DDTM du Pas-de-Calais et le SYMSAGEB a permis de réaliser conjointement les études nécessaires à l'élaboration du PAPI complet du Boulonnais, du PPRi du Wimereux, et de la révision du PPRi de la Liane. A ce jour, le dossier PAPI a été finalisé en fin d'année 2017 et il est maintenant en cours d'instruction. Les études des deux PPRi se poursuivent par la détermination fine des enjeux situés dans l'enveloppe de la crue centennale.

Pour réaliser le travail sur les enjeux du PPRi de la Liane, nous souhaitons organiser des réunions de concertation avec toutes les communes du bassin versant.

L'objectif de ces réunions est de vous remettre dans un premier temps le dossier complet des cartes du scénario d'inondation moyen (centennal) réalisées à l'échelle de votre commune au 1/5000ème et qui comprend :

- la carte des hauteurs d'eau,
- la carte des vitesses des écoulements,
- la carte des aléas (croisement des hauteurs d'eau et des vitesses) avec les isocotes (cotes des altitudes de l'inondation en NGF).

Dans un deuxième temps, la première version des cartes des enjeux vous sera présentée par commune. Nous pourrons alors échanger sur ces cartes et recueillir vos premières remarques sur ce travail. Des corrections pourront alors être faites en fonction de votre connaissance du territoire et de certains éléments comme :

- les constructions récentes non visibles sur la carte,
- les dents creuses susceptibles d'être urbanisées,
- les projets futurs et déjà acceptés,
- les informations sur les enjeux vulnérables comme la présence d'école, de maison de retraite ou de maison en plein pied et les informations sur les points stratégiques de la gestion de crise.

Suite à cette réunion vous disposerez d'un délai de 15 jours pour émettre vos observations complémentaires. Nous attirons votre attention sur l'importance de participer à cette réunion sur les enjeux qui servira de base de travail pour la réalisation du zonage réglementaire du PPRi de la Liane.

Je vous invite donc à l'une des réunions dont la date et le lieu sont précisés en Annexe.

Pour faciliter l'organisation, je vous remercie de confirmer votre présence auprès de Valérie Ziolkowski, soit par mail (valerie.ziolkowski@pas-de-calais.gouv.fr) soit par téléphone au 03.21.22.90.62.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Chef du Service de l'Environnement



Olivier MAURY

Annexe – Organisation des réunions et liste des destinataires

Réunion 1 du 23 janvier 2018 à 10h

**Lieu : Salle des Potiers à Desvres à la CCDS
Rue des Potiers – 62240 Desvres**

Cremarest	Wierre-au-bois
Desvres	Wirwignes
Questrecques	Communauté de communes Devres/Samer
Longfossé	

Réunion 2 du 23 janvier 2018 à 14h

**Lieu : Salle des Potiers à Desvres à la CCDS
Rue des Potiers – 62240 Desvres**

Alincthun	Nabringhen
Bournonville	Quesques
Brunembert	Saint Martin Choquel
Henneveux	Selles
Longueville	Viel-Moutier
Menneville	Communauté de communes Devres/Samer
Lottinghen	

Réunion 3 du 24 janvier 2018 à 10h

**Lieu : Salle des conseils à la CAB
Boulevard du Bassin Napoléon, 62321 Boulogne-sur-Mer**

Baincthun	Outreau
Boulogne	Saint Etienne au Mont
Equihen-Plage	Saint Martin Boulogne
Echinghen	Saint Léonard
Isques	Communauté d'Agglomération du Boulonnais
La Capelle les Boulogne	

Réunion 4 du 24 janvier 2018 à 14h

**Lieu : Salle des Potiers à Desvres à la CCDS
Rue des Potiers – 62240 Desvres**

Condette	Carly
Hesdigneul les Boulogne	Samer
Hesdin l'Abbé	Tingry
Nesles	Verlincthun
Communauté d'Agglomération du Boulonnais	Communauté de communes Devres/Samer

Liste des destinataires

– Mesdames et Messieurs les Maires de :

- Alincthun
- Baincthun
- Boulogne-sur-Mer
- Bournonville
- Brunembert
- Carly
- Condette
- Cremarest
- Desvres
- Echinghen
- Equihen-Plage
- Henneveux
- Hesdingneul-les-Boulogne
- Hesdin-l'Abbé
- Isques
- La Capelle-les-Boulogne
- Longfossé
- Longueville
- Lottinghen
- Menneville
- Nabringhen
- Nesles
- Outreau
- Quesques
- Questrecques
- Saint-Etienne-au-Mont
- Saint-Léonard
- Saint-Martin-Boulogne
- Saint-Martin-Choquel
- Samer
- Selles
- Tingry
- Verlincthun
- Vieil-Moutier
- Wierre-au-Bois
- Wirwignes

– Monsieur le Sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer

– Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

– Monsieur le Président de la Communauté de Communes Desvres Samer

– Monsieur le Directeur de l'Agence d'urbanisme de Boulogne-sur-Mer

– Monsieur le Président du SYMSAGEB

– DDTM62 – Coordination Territoriale Côte d'Opale